



ÉCOLE NORMALE CATHOLIQUE - BLOMET

Écoles - Collège - Lycée - CPGE

RELEVÉ DES TARIFS SCOLAIRES 2025-2026

Chaque année, les contributions scolaires annuelles sont actualisées par un avenant disponible en mars.

I. CONTRIBUTION SCOLAIRE ANNUELLE

Les factures de scolarité sont envoyées sur l'espace parents d'École Directe chaque trimestre. Le paiement se fait mensuellement sur 9 mois par prélèvement automatique.

	Primaire	Collège	Lycée
Tarif Annuel	1518 €	1689 €	2103 €
Tarif facturé trimestriellement	506 €	563 €	701 €

II. PRESTATIONS ANNEXES PAR AN

	Primaire	Collège	Lycée
U.G.S.E.L	4,35 €	6 €	6 €
Assurance scolaire (*)	6 €	6 €	6 €

(*) Si vous ne désirez pas souscrire à l'assurance scolaire de l'École, il faut impérativement faire parvenir, avant le 15 septembre 2025, une attestation d'assurance multirisques habitation, avec la garantie Responsabilité Civile, à l'intention de la comptabilité.

III. PRESTATIONS ANNEXES ÉCOLES PRIMAIRES PAR AN

Sport et natation	Primaire Saint-Jean	Primaire Blomet
PS/MS	20 €	20 €
GS	20 € (pas de natation)	76 €
CP à CM2	48 €	48 €

IV. COTISATIONS VOLONTAIRES PAR AN

Adhésion à l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL)
Partenaire officiel de l'Enseignement Catholique

	Primaire, Collège ou Lycée (Cotisation par famille)
APEL	22 €



V. AUTRES COTISATIONS VOLONTAIRES PAR TRIMESTRE

	Primaire, Collège ou Lycée (Cotisation par famille)
Fonds de solidarité	15 €

VI. RESTAURATION

Chaque année, le coût de la restauration est actualisé par un avenant disponible en juillet.

Un repas occasionnel est facturé 10 € (à régler par les responsables sur Ecole Directe, sur l'onglet restauration)

Le nombre de jours retenus par les familles pour la demi-pension pourra varier au cours de l'année.

Pour les modifications de cantine du 2° trimestre : dernier délai le 01 décembre 2025. Pour les modifications de cantine du 3° trimestre : dernier délai le 9 mars 2026.

Sorties scolaires ou voyages : pour toutes sorties pédagogiques ou voyages scolaires, aucun remboursement ne sera déduit.

Absence : pour toute absence inférieure ou égale à 7 jours calendaires, aucun remboursement ne sera effectué. Au-delà, un certificat médical vous sera demandé.

Primaire	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
Tarif Annuel	1005 €	753 €	504 €	255 €
Tarif facturé trimestriellement	335 €	251 €	168 €	85 €

Collège Lycée	5 jours	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
Tarif Annuel	1434 €	1146 €	861 €	576 €	288 €
Tarif facturé trimestriellement	478 €	382 €	287 €	192 €	96 €

VII. GARDERIE / ÉTUDES - ÉCOLES PRIMAIRES ET COLLÈGE

Une garderie ou une étude occasionnelle (uniquement possible au primaire) est facturée 20 € (passera en facturation). L'inscription à la garderie ou à l'étude pour l'année est ferme et définitive.

Primaire Saint-Jean Garderie / Etude surveillée	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
Tarif annuel	792 €	765 €	582 €	465 €
Tarif facturé trimestriellement	264 €	255 €	194 €	155 €

Primaire Blomet Garderie / Etude dirigée	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
Tarif annuel	1092 €	960 €	810 €	558 €
Tarif facturé trimestriellement	364 €	320 €	270 €	186 €

Collège Blomet Etude surveillée	4 jours	3 jours	2 jours	1 jour
Tarif annuel	-	765 €	582 €	465 €
Tarif facturé trimestriellement	-	255 €	194 €	155 €

VIII. CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures de scolarité sont envoyées sur l'espace parents d'École Directe chaque trimestre. Le paiement se fait mensuellement par prélèvement automatique.

Les familles peuvent bénéficier d'aides financières, à savoir le fonds de solidarité, des déductions de scolarité et des bourses. Toutes ces aides sont attribuées en fonction de critères familiaux précis après en avoir fait la demande auprès des chefs d'établissement.



ÉCOLE NORMALE CATHOLIQUE - BLOMET

Écoles - Collège - Lycée - CPGE

IX. QUELQUES EXPLICATIONS

a. CONTRIBUTION SCOLAIRE :

La contribution scolaire est la part obligatoire prise en charge par les parents pour la scolarisation de leur enfant dans l'Établissement qui se présente **comme un tout indissociable** (article R 442-48 du Code de l'Éducation) *(La contribution scolaire est destinée à financer les investissements immobiliers et d'équipements nécessaires ainsi que les dépenses liées au caractère propre de l'Établissement, pastorale et culture par exemple. Elle couvre également les dépenses de fonctionnement non prises en compte dans les subventions attribuées par l'Etat - par exemple tout le personnel non enseignant, le matériel éducatif, le mobilier...)*

Ainsi sont regroupés dans une même ligne unique, les frais de scolarité, les examens blancs (lycée), les cotisations statutaires de l'Établissement aux organismes de l'Enseignement Catholique, l'infirmerie, la bibliothèque.

Cette ligne comporte aussi la souscription par l'établissement à un abonnement de groupe garantissant les risques chômage, diminution de salaire, décès pour toutes les familles de l'établissement. Cette assurance est souscrite auprès du cabinet de courtage ASCORA. Pour activer les garanties, il convient de prendre contact avec notre service de comptabilité des familles.

b. PRESTATIONS ANNEXES :

UGSEL : Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre. Il s'agit d'une structure officielle de l'Enseignement Catholique pour laquelle une cotisation est due par l'Établissement. Il s'agit d'une prestation obligatoire.

Assurance scolaire : prestation facultative couvrant la responsabilité civile et responsabilité accident pour les élèves à condition que les familles soient, par ailleurs, assurées et qu'elles aient fourni à l'Établissement une attestation d'assurance Responsabilité Civile, avant le lundi 15 septembre 2025.

c. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES :

APEL : Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre. L'Association a le rôle de représenter les parents. Elle participe activement à la vie de l'établissement. Une part de l'adhésion est reversée à l'APEL Paris et inclut l'abonnement à la revue *Famille et Education*.

d. AUTRES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES :

Fonds de solidarité : prestation facultative. Ce fonds a pour objet, sous la responsabilité du Chef d'Établissement, de venir en aide aux familles en difficultés.

